



Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association motocycliste de l'Outaouais (AMO) tenue à Gatineau le lundi 12 décembre 2016 à 19 h au 511, ch. John Egan (secteur Aylmer).

Sont présents :

Monsieur Jean-Philippe Tremblay (président)  
Monsieur Shawn Hébert (vice-président)  
Monsieur Jean Gagnon (capitaine de route)  
Monsieur Paul Chevalier (webmestre)  
Monsieur Martin Mills (secrétaire)  
Monsieur Alain Tremblay (relationniste)  
Monsieur François Drolet (trésorier)

Sont Absents :

Monsieur Michel Audy (responsable de la sécurité)  
Monsieur Sylvain Beauvais (capitaine de route)

### **Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 19 h.

### **Points en suspens de la réunion du 21 novembre 2016**

- Le courriel de présentation du nouvel exécutif va être envoyé sous peu aux membres. Le président va écrire la correspondance et le secrétaire va revoir le texte. La lettre va également souhaiter de joyeuses fêtes aux membres
- Le transfert des signataires des chèques de l'AMO n'a pas encore été fait; toutefois, le transfert devrait se faire avant la prochaine réunion
- Le président distribue les cartes d'affaires aux membres du CA
- Le formulaire d'inscription est à venir
- Le président a communiqué avec le CRO. La conversation était polie, mais nous allons oublier le 100,00\$ pour l'instant. Le dossier sera à revoir plus tard.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour :

- Commandites (M. Alain Tremblay)
- Effectif (Président)

- Nouvelle rubrique de l'AMO (M. Alain Tremblay)
- Site web de l'AMO (M. Paul Chevalier)
- Moto de style aventure (M. Shawn Hébert)
- AGA du printemps 2017 (Président)

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

### **Adoption du PV de l'assemblée extraordinaire du 2 octobre 2016 et de la réunion du 20 octobre 2016**

Les procès-verbaux du 2 et 20 octobre 2016 sont adoptés à l'unanimité.

#### **États financiers**

M. Drolet confirme que l'AMO a 1 588,00\$ en banque. Il a également reçu la petite caisse de l'AMO. Il faut déduire 100,00\$ du montant ci-dessus pour le traiteur Meldo. Le chèque a été envoyé au traiteur. M. Drolet indique que le registraire aux entreprises a été payé pour l'année 2016. Le paiement se fait deux fois par an et le dernier paiement a eu lieu le 15 novembre 2016.

M. Drolet ne reçoit pas les relevés de compte de la Caisse Desjardins. Il faut faire un suivi auprès de l'ancien président afin qu'il puisse faire le transfert au nouveau trésorier.

Les accompagnateurs n'ont également pas encore été payés. Le CA explore l'idée de réduire leur coût d'adhésion de 20,00\$ au lieu de leur remettre de l'argent. Le président ajoute que nous avons reçu 30,00\$ de la vente de 2 gilets AMO. Il doit également être payé pour les cartes d'affaires. Le coût est de 46,00\$.

#### **Dossier des assurances**

Le président, M. Hébert, et M. Chevalier ont discuté avec notre courtière, Mme Sylvie Coursol de La Turquoise et ils sont satisfaits que la proposition retenue couvre l'AMO et le CA. Il s'avère que l'AML a une clause de droit acquis avec leur assureur (Northbridge) qui n'est plus offert. C'est pourquoi elle a un bon prix sur ses assurances.

De toutes les soumissions, le CA retient celle d'Intact. Le coût est de 1 100,00\$ plus taxe payable en 4 versements. Le CA note que ce montant est similaire aux montants proposés avant la désaffiliation et aux coûts budgétés par l'AMO. Le président indique que la police couvre l'AMO et le CA et que nous avons les fonds pour faire les paiements. Il s'agit d'une année d'adaptation et nous pourrions nous réajuster le tir pour les prochaines années. Le CA vote unanimement pour la soumission d'Intact. L'assurance doit prendre effet en janvier 2017. Le CA note que M. Gilles Dubois, président de la FMQ, a confirmé lors de la réunion extraordinaire pour la désaffiliation que l'AMO est couvert sous leur police d'assurance jusqu'au 31 décembre 2016. M. Hébert va s'occuper de la paperasse et M. Mills va revoir les avenants et aboutissants du contrat d'assurance.

La CA entame une discussion sur le coût par membre de l'assurance si nous avons une réduction d'effectifs. En résumé, nous pouvons réduire le montant à la CAPM-Escargot s'il le faut. De plus, nous pouvons aller chercher des commandites pour l'AMO afin de pallier les coûts d'assurance.

## **Calendriers d'activités**

Le CA se penche sur la possibilité d'offrir des activités en hivers, notamment :

- Une soirée de quilles en janvier ou février
- Un petit déjeuner-causerie en janvier ou février
- Organiser du covoiturage pour le salon de la moto à Montréal en février
- Cabane à sucre en mars 2017. Le CA explore la possibilité de retourner au Domaine de l'Ange-Gardien. M. Chevalier recommande de réserver tôt

M. Chevalier suggère d'utiliser le logiciel Doodle ou Facebook pour faire des suivis. Le président suggère de demander aux membres lors de la soirée d'inscription.

Le CA a discuté de quelques propositions pour la saison de moto, à savoir :

- Faire une épiluchette de blé d'Inde en août
- Rallonger la période de randonnées jusqu'en novembre
- Offrir un cours sur le remisage de sa moto
- Cours de secourisme

Le CA décide également d'ajouter les activités en avance sur le calendrier du site web de l'AMO, et ce, même si nous n'avons pas de dates précises. Le président suggère une page "activités" avec des liens vers nos activités ou destinations à venir et photos d'événements passés.

## **Soirée d'inscription**

La soirée d'inscription va avoir lieu de 2 février 2016. Le président va s'informer auprès de M. Luc Forget pour obtenir la salle au Centre La Génération.

## **Carte de membre**

Le CA discute de la possibilité d'offrir des cartes de membre. M. Tremblay croit que cela pourrait créer un sentiment d'appartenance à l'AMO. Une discussion du contenu et du format de la carte s'ensuit. M. Chevalier va déterminer les options et en informer le CA.

## **Commandites**

Le CA se penche sur les diverses possibilités d'obtenir des commandites l'an prochain. M. Tremblay et M. Hébert indiquent qu'il faut un bon message et un produit à offrir. De plus, il faut que le message soit simple et clair. Plusieurs suggestions sont offertes. Par exemple, nous pourrions offrir de la publicité sur le site web et sur nos cartes d'affaires et nos cartes de randonnées. M. Chevalier et Drolet suggèrent d'organiser des activités de motos. Le président rappelle au CA que nous cherchons une commandite et non pas de la vente d'espace de publicité. Il faut également s'assurer de déterminer nos besoins d'assurance pour les événements et activités.

Le président suggère un message ciblé pour la première année, car nous sommes en transition. Par exemple, nous pourrions envoyer une lettre aux concessionnaires. M. Gagnon suggère d'aller voir les garagistes et écoles de conduite de la région. M. Tremblay propose un message

axé sur la communauté. Le président va écrire une lettre de présentation ciblée avec l'aide de M. Audy.

### **Effectif**

L'objectif de l'AMO pour la saison 2017 est 90 membres.

M. Chevalier indique que nous pouvons publiciser les randonnées dans les bulletins locaux et Le Droit gratuitement afin d'accroître la visibilité de l'AMO. Il suggère également de faire un reportage sur l'accompagnement offert par l'AMO.

M. Drolet s'interroge à savoir pourquoi plusieurs membres ne viennent pas aux randonnées ou aux réunions. M. Gagnon suggère de poser la question aux membres.

### **Nouvelle rubrique de l'AMO**

M. Alain Tremblay a déjà écrit un article pour sa rubrique. Il a plusieurs idées de sujets pour les prochains articles. Il aimerait que l'AMO devienne la référence moto pour la région. M. Paul Chevalier demande si nous ajoutons un onglet pour M. Tremblay ou nous éliminons l'onglet "deux minutes". Le CA décide de remplacer l'onglet "deux minutes" par la rubrique de M. Tremblay

### **Site web de l'AMO**

M. Chevalier indique qu'il a ajusté la couleur et la police du site web de l'AMO. Il devrait être plus facile de lire l'information du site.

### **Moto de style aventure**

M. Hébert propose d'offrir un cours hors route aux membres. Il a un contact qui offre des cours à Montréal pour les GS de BMW. Il va s'informer à savoir si le cours est ouvert aux autres marques.

### **AGA du printemps 2017**

L'assemblée générale de l'association va avoir lieu le 16 avril 2017 au Buffet des continents. M. Chevalier demande si l'AMO va subventionner les membres encore cette année, car cela peut influencer le nombre de membres à la réunion. Le CA va se pencher sur la question en 2017. Le CA décide de ne pas payer le repas des membres du CA.

### **Clôture de la réunion**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance a été levée à 21h.